

Pour les crevettes congelées, la France est le plus gros client de Madagascar, suivie de loin par le Japon.

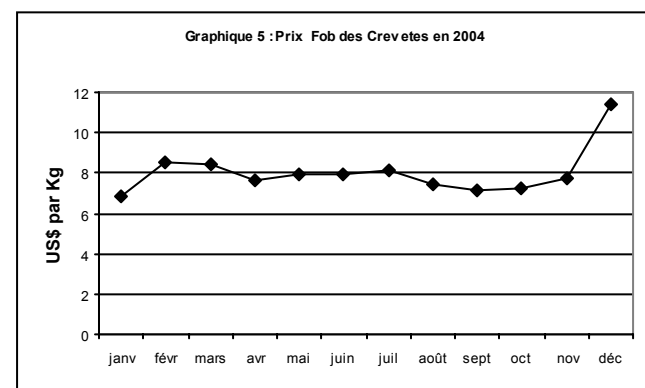
Le prix moyen des crevettes congelées à l'exportation est de l'ordre de 9 US\$ FOB par kg en 2004.

Tableau 10: Destinations des crevettes malgaches.

Pays	Poids(Tonnes)	%
FRANCE	9 108	78,4%
JAPON	1 277	11,0%
ESPAGNE	545	4,7%
MAURICE	296	2,6%
REUNION	225	1,9%
THAILANDE	53	0,5%
CHINE	31	0,3%
EGYPTE	28	0,2%
ETATS-UNIS	19	0,2%
COMORES	11	0,1%
ITALIE	11	0,1%
AFRIQUE DU SUD	7	0,1%
CANADA	7	0,1%
SEYCHELLES	0,36	0,0%
Entrepôt zone franche M/car	0,11	0,0%
TOTAL	11.617	100%

Source : Douanes (01/06/05)

Les zones franches ont exporté 5.373 Tonnes d'une valeur fob égale à 100,27 milliards AR.



Source : Douanes (01/06/05)

Compte tenu de la réglementation au sein de l'Union Européenne en matière de consommation humaine et animale, celle-ci a financé un projet pour renforcer les capacités de contrôle de la Direction de la Santé Animale et Phytosanitaire (DSAPS). Cette *Autorité Compétente* certifie, après inspection, que les produits halieutiques exportés proviennent des entreprises accréditées qui sont en parfaite conformité avec les normes sanitaires de l'Union Européenne.

Informations sur d'autres produits exportés en 2004

Il est intéressant de voir le cas de quelques produits qui ont déjà des débouchés potentiels à l'extérieur.

Libellés	Poids T	V. fob 1.000AR	Destinations
Anguilles vivantes	4,6	116 944	France, Hong Kong, Réunion
Crabes congelés	652,1	3 235 687	Maurice, Réunion, Martinique
Crabes non congelés	2,9	18 148	Singapour
Escargots, autres que de mer	103,8	1 017 670	Chili, France, Pays-Bas, Japon
Miel naturel	6,6	14 598	Comores, France, Maurice, Suisse, Tchad
Tomates, fraîches ou réfrigérées	22,1	22 237	Comores
Oignons et échalotes frais ou réfrigérés	2 221,3	1 191 903	Comores, Réunion, France
Haricots secs, petits rouges	273,5	293 066,2	Réunion, Afrique du Sud, Grèce, Italie, Réunion
Haricots communs secs	575,6	689 122	Belgique, France, Espagne, Maurice, Réunion
Haricots petits rouges, frais ou réfrigérés	177,4	448 656	Belgique, France, Maurice, Réunion
Thé noir (fermenté)	158,5	397 482,7	Allemagne, Comores, France, Japon, Suisse, Kenya
Poivre (toutes spécifications confondues)	1 241,2	3 442 002	Algérie, Arabie Saoudite, Egypte, Comores, Canada, Inde, USA, Singapour, Japon, Egypte
Piments séchés ou broyés ou pulvérisés	29,7	191 576	Allemagne, Belgique, Comores, France, Maurice, Réunion, Royaume Uni
Gingembre	16,7	54 261	Comores, France, Réunion, Maurice
Arachides, non grillées, en coques	961,0	1 018 611	Bulgarie, Maurice, Réunion, Comores

Source : Douanes (01/06/05)

DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION - MAEP ANOSY
B.P. 301 Tel : 22 542 13 Site web www.maep.gov.mg
E-mail: see_dsse@freenet.mg ou jmrakotovao@freenet.mg



NOTE D'INFORMATION SUR LES EXPORTATIONS AGRICOLES Année 2004

La vanille tient la première place dans les recettes générées par les exportations agricoles de l'année 2004 avec un montant de 242,76 milliards AR. Ce qui correspond à 62% des recettes du secteur agricole, au sens strict, et 37,7% de celles des exportations du secteur primaire.

Les crevettes viennent en seconde position avec 195,52 milliards AR, dont 51% proviennent des exportations des zones franches, représentant 88% des recettes du secteur halieutique et 30,4% de celles des exportations du secteur primaire.

Les recettes provenant des exportations du secteur primaire constituent environ 63% de l'ensemble des recettes d'exportation malgaches (zones franches non comprises) en 2004.

Tableau 1: Exportations agricoles en 2004

Secteur	Poids (T)	V fob 10 ⁶ AR	% V.fob	% Sect
AGRICULTURE	67 935,9	388 806,8	100%	60,4%
Vanille	750,4	242 760,3	62%	37,7%
Girofle	12 577,2	52 764,3	14%	8,2%
Café	7 870,5	8 517,2	2%	1,3%
Litchis	20 418,7	37 724,9	10%	5,9%
Autres	26 319,2	47 040,1	12%	7,3%
ELEVAGE	6,7	28,3	100%	0%
HALIEUTIQUE	15 122,2	222 045,9	100%	34,5%
Crevettes	11 617,4	195 524,6	88%	30,4%
Autres	3 504,8	26 521,3	12%	4,1%
FORESTERIE	57 831,1	32 833,4	100%	5,1%
TOTAL		643 714,4		100%

Source Douanes 01/06/05

VANILLE.

Tableau 2 : Evolution des exportations de vanille

Année	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Poids 10 ³ Tonnes	1,2	1,5	1,8	1,45	1,03	0,98	0,75
V FOB 10 ⁹ AR	24	32,04	78,06	196,72	195	229,88	242,8

Sources : 1998 à 2003 INSTAT, 2004 Douanes(1/06/05).

Les exportations de la vanille malgache ont accusé une baisse en 2003 et 2004 par rapport aux années antérieures. Cette situation est due à la concurrence des produits de substitution bon marché (produits issus de la biotechnologie - vanilline

artificielle) et à l'étroitesse du marché de la vanille naturelle.

Concernant la prochaine campagne, la demande mondiale en vanille naturelle est estimée à 1.000 tonnes (source Groupement National des Exportateurs de Vanille) alors que l'offre mondiale disponible est de l'ordre de 2.400 tonnes. Madagascar peut disposer facilement de 1.000 tonnes en plus des quelque 500 tonnes en stock. Devant cette offre nettement supérieure à la demande, la situation de la filière vanille malgache reste critique.

Pour faire face à tous ces problèmes et pour améliorer l'image de la vanille malgache à l'extérieur, les opérateurs de la SAVA ont décidé de miser sur la qualité. Ils ont émis l'intention de n'exporter que de la vanille ayant un taux de vanilline supérieur ou égal à 1,6%.

Le Groupement des Entreprises de la Sava (GES) et le Centre de Technique Horticole de Toamasina (CTHT) ont implanté à Sambava une cellule pour assurer le suivi phénologique des vanilliers de la région. Cette cellule travaille sur la base des observations à partir d'une dizaine de sites représentatifs, dans le cadre d'un projet financé par l'Union Européenne

Ce suivi phénologique joue un rôle capital car il permet de déterminer, d'une manière scientifique, à quelle période de l'année le taux de vanilline atteint un niveau acceptable avant de démarrer la récolte de la vanille verte.

D'après les résultats de ce suivi il faut attendre environ neuf mois, après la floraison et la pollinisation, pour avoir un taux de vanilline au moins égal à 1,6%. Commencer la récolte avant cette date nuit à la qualité des lots exportés.

Pour la région de la SAVA, les dates propices pour démarrer la récolte de la vanille verte sont le 7 juillet 2005 pour les zones littorales et le 14 juillet 2005 pour les zones intérieures.

Outre les problèmes de la concurrence; les opérateurs doivent appliquer à partir de 2005 la loi sur la traçabilité des produits alimentaires entrant dans les pays de l'Union Européenne. Etant donné l'importance du marché européen, surtout français, il faut trouver une solution rapide à cette contrainte.

Lors du 10ème atelier vanille le président du Groupement des Entreprises de la Sava a proposé d'appliquer, dans un premier temps, cette loi sur la traçabilité en mentionnant les districts d'origine sur les lots exportés et d'affiner le système par la suite.

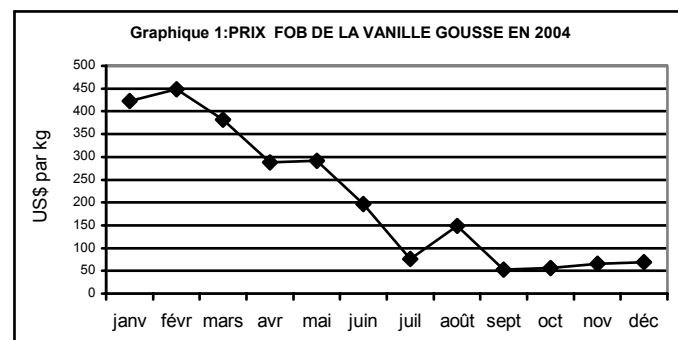
Les Etats Unis sont les plus grands importateurs de la vanille malgache avec 44,2 % de la totalité, suivis de l'Union Européenne avec 35,4% (dont 31,5% pour la France).

Tableau 3 :Exportation de la vanille par destination

Pays	Poids (Tonnes)	%
ETATS-UNIS	332	44,2%
FRANCE	236	31,5%
ALLEMAGNE	23	3,1%
REUNION	3	0,4%
ITALIE	2	0,2%
BELGIQUE	1	0,1%
ROYAUME-UNI	1	0,1%
PAYS-BAS	0,4	0,0%
CANADA	29	3,9%
MAURICE	11	1,5%
SINGAPOUR	6	0,8%
JAPON	5	0,6%
AUTRES	101	13,5%
Total	750,4	100%

Source : Douanes (01/06/05)

Le prix unitaire à l'exportation a connu une baisse importante pour les mêmes raisons que celles évoquées auparavant. De 445 US\$ par kg en Novembre 2003 et de 450US\$ par kg en février 2004 il n'était plus que de 69 US\$ fin 2004.



Source : Douanes (01/06/05)

GIROFLE

Tableau 4:Evolution des exportations de girofle

Année	2001	2002	2003	2004
Poids 10 ³ Tonnes	17,7	7,2	15,9	12,6
V FOB 10 ⁹ AR	120	31,64	35,78	52,76

Source :2001 à 2003 INSTAT – 2004 Douanes (01/06/05)

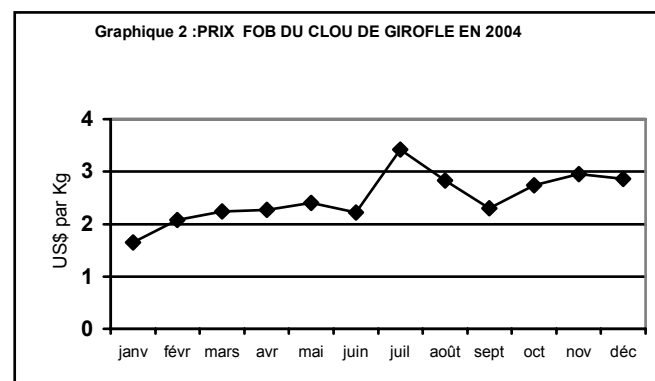
Tableau 5 :Les importateurs de girofle

Importateurs	Poids en T	%
SINGAPOUR	10 216	81,2%
UNION EUROPEENNE	553	4,4%
AUTRES	399	3,2%
USA	387	3,1%
ASIE SANS SINGAPOUR	381	3,0%
AFRIQUE	330	2,6%
Entrepôt Zone Franche M/car	311	2,5%
Total	12 577	100%

Source :Douanes (01/06/05)

Le Singapour accapare 81% des exportations malgaches de girofle, malgré la diversité des destinations de celles-ci, et en réexporte une partie dont la proportion n'est pas connue. On compte une trentaine de pays qui s'approvisionnent en girofle à Madagascar.

En moyenne le prix du clou de girofle en 2004, de l'ordre de 2,44 US\$ par Kg, a connu une légère hausse par rapport à celui de 2003 qui était de 1,9 US\$ par Kg .



Source : Douanes (01/06/05)

CAFE

Madagascar exporte généralement du café Robusta non torréfié et non décaféiné. Quant au café Arabica, l'exportation est encore très faible et se chiffre à quelques dizaines de kilogrammes.

Tableau 6:Evolution des exportations de café

Année	2001	2002	2003	2004
Poids 10 ³ Tonnes	6,1	8,1	6,8	7,9
V FOB 10 ⁹ AR	4,22	5,16	5,06	8,52

Source :2001 à 2003 INSTAT – 2004 Douanes (01/06/05).

En 2004, les pays de l'Union Européenne ont importé 81% du café en provenance de Madagascar suivis des pays du Maghreb avec 8,54% et des Etats Unis avec 8,4%.

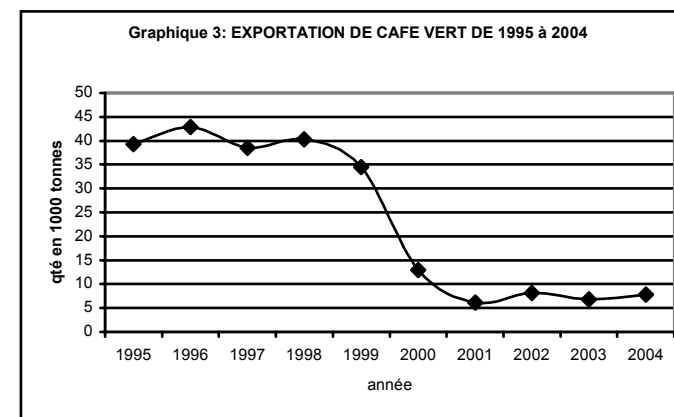
Tableau 7 :Les pays importateurs de café

Pays	Poids (Tonnes)	%
FRANCE	2025	26%
ALLEMAGNE	1326	17%
BELGIQUE	1084	14%
ESPAGNE	720	9%
REUNION	532	7%
ITALIE	330	4%
GRECE	117	1%
PAYS-BAS	82	1%
MAROC	375	5%
TUNISIE	180	2%
ALGERIE	131	2%
ETATS-UNIS	663	8%
AUTRES	305	4%
Total	7870	100%

Source : Douanes (01/06/05)

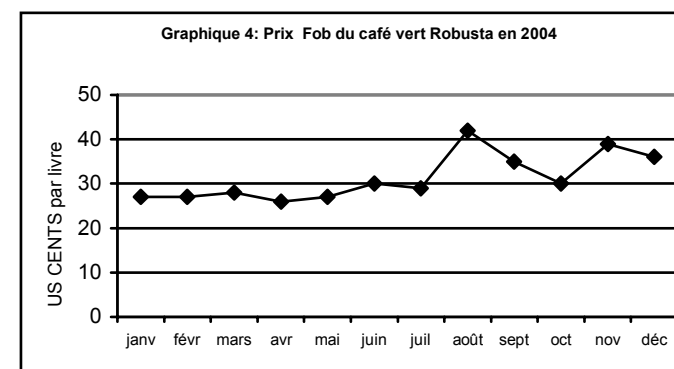
Depuis plus d'une décennie, l'exportation du café malgache n'a cessé de baisser. De l'ordre de 40.000 tonnes en 1995, elle n'est plus qu'autour de 7.000 tonnes actuellement.

Les principales causes en sont la médiocrité de la qualité du café due au vieillissement des caféiers et l'entrée de nouveaux producteurs, comme le Viet Nam, dans le commerce mondial du café.



Sources : INSTAT, Douanes

Le prix fob du café Robusta non décaféiné et non torréfié est passé, en moyenne, de 29 US cents par livre en 2003 à 27 US cents par livre en 2004. Cette diminution reflète la tendance à la baisse des cours en cette période.



Source : Douanes (01/06/05).

Le café Arabica offre de meilleurs prix sur le marché international, cependant la majorité de la production nationale est auto consommée et la quantité exportable est encore trop faible pour faire l'objet de sérieuses négociations commerciales.

Un projet pour la promotion d'un café Arabica haut de gamme est financé par l'Union Européenne dans la Région de l'Itasy. L'opérateur responsable de ce projet est le Comité National pour la Commercialisation du Café (CNCC) qui est une association des professionnels de l'exportation du café. Les objectifs dudit projet sont l'augmentation de la production du café Arabica dans la Région et l'amélioration de la qualité. Actuellement les efforts sont axés sur la vulgarisation

des techniques de traitement post récolte, les traitements par voie humide et par voie sèche, ainsi que la normalisation du café marchand obtenu.

LITCHI

Tableau 8:Evolution des exportations de litchis

Année	2003	2004
Poids 10 ³ Tonnes	21,2	20,4
V FOB 10 ⁹ AR	20,6	37,7

Source :2003 CTHT , 2004 Douanes

La prévision d'exportation de 16 000 tonnes de fruits de *bonne qualité* a été dépassée sur deux ans avec un embarquement de plus de 20 000 tonnes pour l'année 2004, dont 72 % expédiés par navires conventionnels ; 27 % exportés par bateaux conteneurs et le reste par voie aérienne. Cette augmentation a été due à l'amélioration de l'état des routes de desserte.

Le prix moyen du litchi de Madagascar pour la campagne 2004 est de 1,5 Euro/kg, sur le marché de gros français. Ce prix de gros est de l'ordre de 2,2 euro/kg au Royaume Uni. L'augmentation du tonnage de litchis exporté a entraîné une chute des prix sur les marchés.

Madagascar couvre 70% du marché européen, dont 40% pour la France. Soucieuse de la bonne qualité des produits destinés aux consommateurs l'Union Européenne, par le biais du Centre Technique Horticole de Tamatave (CTHT), a exigé l'application de la traçabilité du litchi dès cette année. C'est un système permettant de remonter le parcours suivi par un produit depuis sa production jusqu'à la consommation, dans le but de sécuriser les consommateurs.

Il convient aussi de prendre d'autres mesures et dispositifs pour l'élaboration des critères de traçabilité, comme la codification des opérateurs. La professionnalisation de tous les intervenants dans la filière litchi devra être effective pour avoir des produits agréés et certifiés. Les responsables concernés doivent s'impliquer dans la formulation et l'amélioration des textes en vigueur, ainsi que les réglementations à appliquer par tous les opérateurs. Ces mesures sont nécessaires pour le bon déroulement de la nouvelle campagne et la bonne réputation de la filière litchi malgache.

CREVETTE

Les crevettes exportées sont surtout congelées et destinées à la consommation, à l'exception de quelque 358 kilogrammes de crevettes vivantes destinées aux Seychelles pour servir de génitrices dans l'aquaculture.

Tableau 9: Evolution des exportations de crevettes

Année	2001	2002	2003	2004
Poids 10 ³ Tonnes	8,1	10,2	8,5	11,6
V FOB 10 ⁹ AR	67,9	89,5	71,4	195,5

Sources : 2001/03 INSTAT, 2004 Douanes (01/06/05)